RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Le Landeron
Commune neuchâteloise

DÉPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
OFFICE DES COURS D'EAU ET DANGERS NATURELS

AVIS D'ABATTAGE DE PEUPLIERS

Rive nord de la Thielle - Le Landeron

De nombreux grands peupliers de ce secteur sont malades ou dépérissants. Ces dernières semaines, plusieurs grandes branches ont chuté sur le sentier et les zones de loisirs, fort heureusement sans dommage pour les personnes.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les peupliers menaçants situés sur le domaine public cantonal devront être abattus prochainement.

Des replantations de jeunes arbres auront ensuite lieu sur la berge.
En cas de questions, vous pouvez vous adresser à l'office des cours d'eau et dangers naturels, service des ponts et chaussées de l'État de Neuchâtel : 032 889 67 17.